

URPS

MÉDECINS LIBÉRAUX

ILE-DE-FRANCE



Soirée libérale radiologie

Mercredi 18 octobre 2023

Programme

1. **Etats des lieux et opportunités de s'installer maintenant en libéral**
2. **Présentation des intervenants**
3. **Les questions à se poser**
4. **L'avenir de la profession**
5. **Les aides financières et les outils de l'URPS médecins**
6. **Discussion**

01

**Opportunité de s'installer
maintenant en libéral**

Etat des lieux des radiologues libéraux en Ile-de-France

Données* au 2 octobre 2023

Département	Nombre de radiologues libéraux	Age moyen	Part des 65 ans et +	Nombre des 65 ans et +
Ile-de-France	1077	55	24%	258
75 – Paris	365	55	26%	95
77 – Seine-et-Marne	89	55	21%	19
78 – Yvelines	98	57	23%	23
91 – Essonne	81	55	22%	18
92 – Hauts-de-Seine	141	54	22%	31
93 – Seine-Saint-Denis	118	54	21%	25
94 – Val-de-Marne	114	53	19%	22
95 – Val d'Oise	71	59	35%	25

France entière

9038 radiologues en 2022
(tout mode d'exercice)

En 10 ans, nombre de radiologues :
+ 9%

- **libéraux** : stable, effectif : 5000 (57% des effectifs)
- **salariés hospitaliers** : stable, effectif : 2000 (23%)
- **exercice mixte** : en hausse de 50 %, effectif : 1500 (18%)

Les installations en radiologie

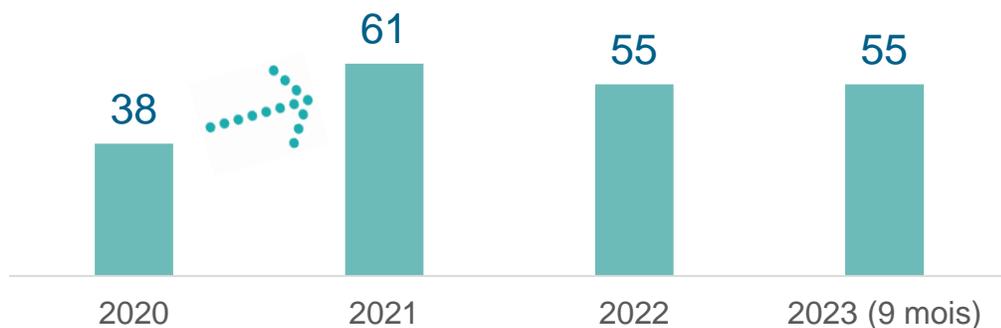
— Depuis 2020 en Ile-de-France

209

nouvelles installations de radiologues libéraux depuis 2020

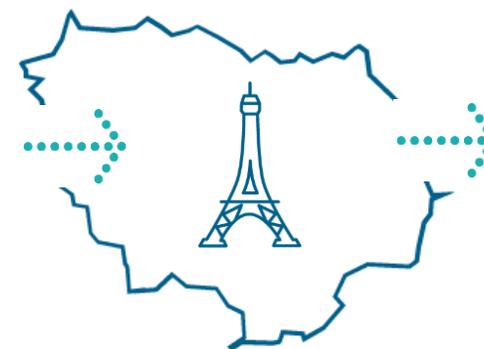
- Age moyen à l'installation : **41 ans**
- 72 avaient **moins de 35 ans (34%)**

Stabilité des installations depuis 2021



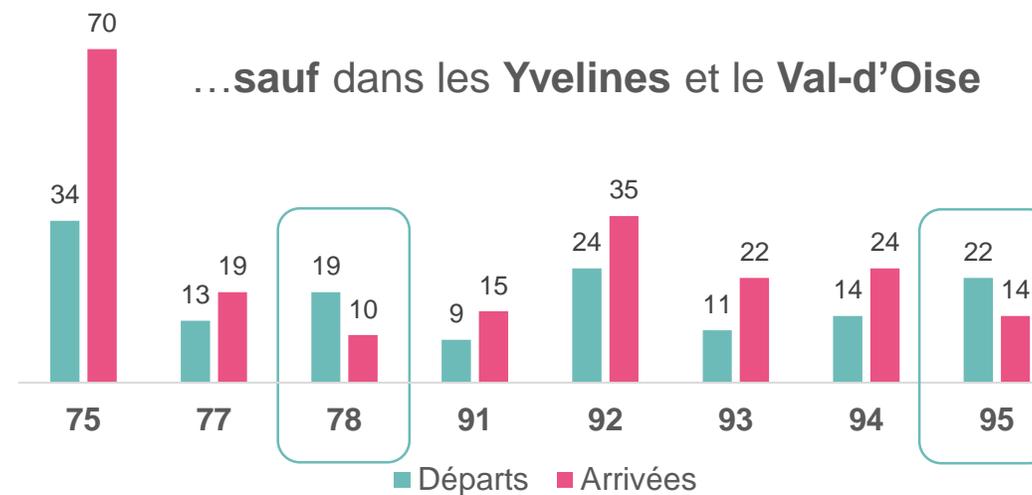
Depuis 3 ans, + d'installations que de départs...

209
arrivées



146
départs

...sauf dans les Yvelines et le Val-d'Oise



02

La radiologie en libéral

Présentation des intervenants

Présentation des intervenants

— Parcours, pourquoi le libéral, lieu d'exercice, modalités juridiques, le libéral au quotidien

Dr Salim Benabadji, 75 et 95

Dr Gregory Lenczner, 91 et 92

03

La radiologie en libéral

Les questions à se poser avant de s'installer

Les questions à se poser avant de s'installer

— Où ?

Lieu d'exercice – Paris / Petite couronne / Grande couronne

- Adéquation entre
(lieu, trajet domicile/lieu de travail,
environnement professionnel, etc)
- Activité en **cabinet et/ou en clinique et/ou à l'hôpital**
(via des structures partagées public-privé)
 - Cabinet de ville++/ cliniques+
 - Cab ville++/cliniques+
 - Cab ville ++/ cliniques++
- Adéquation entre son projet personnel professionnel et
le Projet Médical du Groupe
- Adéquation entre **l'offre radiologique des Groupes** et les orientations professionnelles
 - Plateau technique et « schémas » d'avenir : accès en imagerie en coupes, spécialisation par organes, radiologie interventionnelle, télé-radiologie, délégation de tâches (rôle accru des manipulateurs), etc

Les questions à se poser avant de s'installer

— Comment ?

Modalités juridiques d'installation

- **Création ex nihilo** : possible théoriquement mais rare compte tenu des investissements à réaliser
- **Intégration d'un Groupe existant** :
 - Dans le cadre d'un **développement de l'équipe médicale**
 - Dans le cadre d'une **succession** d'un médecin partant à la retraite

Les modalités juridiques dépendent du fonctionnement du Groupe :

- Acquisition de parts sociales de Société d'Exercice Libéral (SEL)
- Acquisition d'une quote-part de patientèle (Société De Fait)
- Acquisition d'une quote-part de sociétés de moyens (Société Civile de Moyens ou Groupement d'Intérêt Economique)
- Acquisition de parts de sociétés détentrices de plateau d'imagerie en coupes

Les questions à se poser avant de s'installer

— Comment ?

Statut de collaborateur

Avantages et inconvénients

- **Collaborateur libéral** : statut rare en radiologie du fait des règles déontologiques à respecter (développement d'une patientèle propre par exemple)
- **Collaborateur libéral : super remplaçant ?**
 - N'assiste pas aux réunions : 0 rôle dans les décisions
 - Pas protégé de la révocation
 - Revenu proportionnel à son activité (0 prime/ 0 dividende)
 - Investissement 0 €

Les questions à se poser avant de s'installer

— Comment ?

Statut d'associé

Avantages et inconvénients

- **Associé à « 1 part » :**
 - Exercice unique dans un Groupe ; **statut « renforcé »** par rapport à celui de remplaçant
 - Mode de rémunération en fonction des pratiques/règles du Groupe
 - Pas de capitalisation sur l'outil de travail
 - **en vue d'une association à part entière / engagements limités**
 - **Assiste aux réunions mais peu de rôle dans les décisions**
 - Pas protégé de la révocation
 - revenu proportionnel à ses parts (primes/ dividendes)
 - +/- investissement € mais revenus en rapport
- **Associé minoritaire : gérant minoritaire**
 - Ne peut pas imposer ses décisions à ses co-associés
 - Pas protégé de la révocation
 - Revenu proportionnel à ses parts (primes/ dividendes)+/-
 - Investissement €€ mais revenus en rapport

Les questions à se poser avant de s'installer

— Comment ?

Propriétaire des murs

Politique d'investissement privé ou actif professionnel à part entière ?

- **Mode de détention**

- Via les structures d'exercice : attention à l'effet sur la valorisation de l'immobilier dans le prix d'intégration
- Via des structures dédiés de type SCI (Société Civile Immobilière) ou holding immobilière dédiée

- **Intérêt**

- L'investissement immobilier est assuré par l'activité professionnelle

- **Inconvénients**

- Cout d'intégration élevé VS rendement immédiat faible (si l'immobilier est financé par endettement)
- Investissement de long terme

- **Coût: +/- +++€**
- **Propriétaire à la fin du remboursement**
-
- **Retour sur investissement €€**

Les questions à se poser avant de s'installer

— Comment ?

Propriétaire des machines

- **Détention directe au sein des Groupes :**

- Les autorisations d'imagerie en coupes : détention directe de scanner et/ou IRM dont le financement peut être assuré par emprunt, location ou crédit-bail ;
- Plateau d'imagerie conventionnelle : détention directe des équipements (table de radio, mammographe, échographe, etc) dont le financement peut être assuré par emprunt, location ou crédit-bail ;

- **Détention indirecte :**

- Participation au sein de structures détentrice d'autorisation d'imagerie en coupes
- Participation au sein de structures partagées privé-privé et/ou public-privé
- La valorisation du plateau technique (direct ou indirecte), au sens de la rentabilité dégagée, est incluse en principe dans le « prix » d'intégration ainsi que dans le revenu (notamment le bénéfice les sur forfaits techniques)

- **Les machines: propriétaire? Clinique?**
- **coût: +/- +++€**
- **gestion du matériel**
- **revenus +/- +++€**

Les questions à se poser avant de s'installer

— Comment ?

Cumul exercice libéral et salarié

Cumul possible entre activité libérale et salarié hospitalier

Vérifier les règles de cumul inhérentes au fonctionnement de chaque Groupe

- Permet de conserver et les « générations futures »
- Pertinence du cumul au regard du temps de travail et de la répartition du temps libéral / hospitalier
 - Quel temps à consacrer à l'hôpital ?

Les différents secteurs conventionnels

Secteur 1, 2, Optam

Secteur 1

- Correspond au tarif qui sert de **base au remboursement** de la caisse d'Assurance maladie
- Droit au dépassement (non remboursés par la Sécurité sociale, proposé lors de certaines exigences du patient, comme la volonté de consulter en dehors des horaires d'ouverture du cabinet)
- **Contrepartie** : prise en charge partielle des cotisations sociales et de retraite

Attention : le choix du secteur 1 est irréversible

Secteur 2

- Permet aux praticiens d'appliquer des **honoraires libres** (« *déterminés avec tact et mesure* »)
- Les charges et cotisations sont plus élevées car non prise partiellement en charge par la Sécurité sociale.
- Patients remboursés sur une base inférieures à celle du S1 et incitation pour les mutuelles à limiter les remboursement

Accessible aux anciens chefs de clinique et sur titres divers

Optam

Option pratique tarifaire maîtrisée

- Contrat avec l'Assurance maladie pour les **médecins en secteur 2**
- Objectif : maîtriser les dépassements d'honoraires du médecin
- **Le contrat comporte 2 engagements**
 - le médecin s'engage à **facturer un certain pourcentage de son activité sans dépassements d'honoraire** (au tarif sécu)
 - le médecin s'engage, pour les actes sur lesquels il pratique des dépassements, à respecter un **plafond de dépassement moyen**
- **Ces seuils sont définis**
 - pour les médecins déjà installés en fonction de leur **pratique tarifaire antérieure**
 - pour les médecins primo-installants, en fonction des **moyennes de pratique des médecins de secteur 2 de leur discipline dans la Région**
- **Si le médecin respecte ces critères**
 - prise en charge partielle des cotisation sociales par la sécu proportionnelle à l'activité en tarif opposable (S1) comme pour le S1
 - les patients sont **mieux remboursés** (par l'Assurance maladie et les mutuelles)
- Le médecin peut demander, avant son installation, à rencontrer un Délégué de l'Assurance Maladie du département, qui pourra le renseigner sur les seuils applicables dans son cas et faire une

Revenus NETS (BNC) 2020

— Source : CARMF

	Secteur 1	Secteur 2	Total secteur 1 et secteur 2
BNC 2019	BNC moyen	BNC moyen	BNC moyen
	102 707 €	107 845 €	103 804 €

Données DREES :

	Secteur 1	Secteur 2	Total secteur 1 et secteur 2
BNC 2020	BNC moyen	BNC moyen	BNC moyen
	183 700 €	213 000 €	190 900 €

Le **revenu libéral** correspond au revenu tiré des honoraires perçus une fois les charges déduites. Les médecins exerçant en nom propre le déclarent à l'administration fiscale en tant que bénéfice non commercial (BNC). Pour ceux exerçant en société soumise à l'impôt sur les sociétés, comme les sociétés d'exercice libéral (SEL), le revenu libéral est déclaré en tant que rémunérations de gérance et dividendes versés par la société. À partir de ces éléments (présents dans les données CARMF et reconstitués dans les données de l'appariement Insee-CNAM-DGFiP), **la DREES recalcule un revenu libéral homogène pour tous les médecins, quel que soit le cadre juridique dans lequel ils exercent. Pour ce faire, une fraction des dividendes et des salaires de gérants déclarés à l'administration fiscale par le foyer fiscal auquel le médecin appartient est intégrée au revenu libéral.**

04

La radiologie en libéral

L'avenir de la profession

L'avenir de la profession

Télé-radiologie : impacts ?

Intelligence artificielle : impacts ?

Régime des autorisations

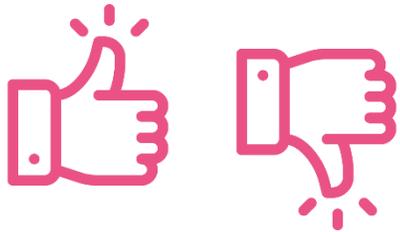
Spécialisation de l'exercice (radiologie interventionnelle)

05

La radiologie en libéral

En conclusion

— La radiologie en libéral



Avantages et inconvénients du libéral ?

Quelques conseils

06

**Les aides financières
à l'installation**

Les aides financières individuelles

— France entière - Assurance maladie

Le contrat d'aide à l'installation des médecins (CAIM)

Une aide pour faire face aux frais d'investissement de début d'activité pour les médecins qui s'installent dans une **zone d'intervention prioritaire** (ZIP) où l'accès aux soins est difficile.

Avantages

- Pour une activité minimale de 4 jours par semaine, attribution d'une **aide forfaitaire de 50 000 €**
- Possibilité de majorer ce forfait d'un montant de 2 500€ si activité parallèle au sein d'un hôpital de proximité.

Conditions d'adhésion

- S'installer ou être installé **en zone ZIP** depuis moins d'un an
- Exercer **en secteur 1** ou en secteur 2 (OPTAM ou **OPTAM-CO** à partir de 2017)
- Exercer une activité libérale au **minimum 2,5 jours / semaine**
- Exercer au sein d'un **groupe** entre médecins ou d'un groupe pluriprofessionnel ou appartenir à une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) ou une équipe de soins primaires (EPS)
- Participer à la permanence des soins ambulatoire (**PDSA**)
- Exercer au moins **5 ans** dans la zone à compter de la date d'adhésion



Durée du contrat

- 5 ans
- Le médecin ne peut bénéficier du CAIM qu'une seule fois.
- Contrat tripartite avec la CPAM et l'ARS

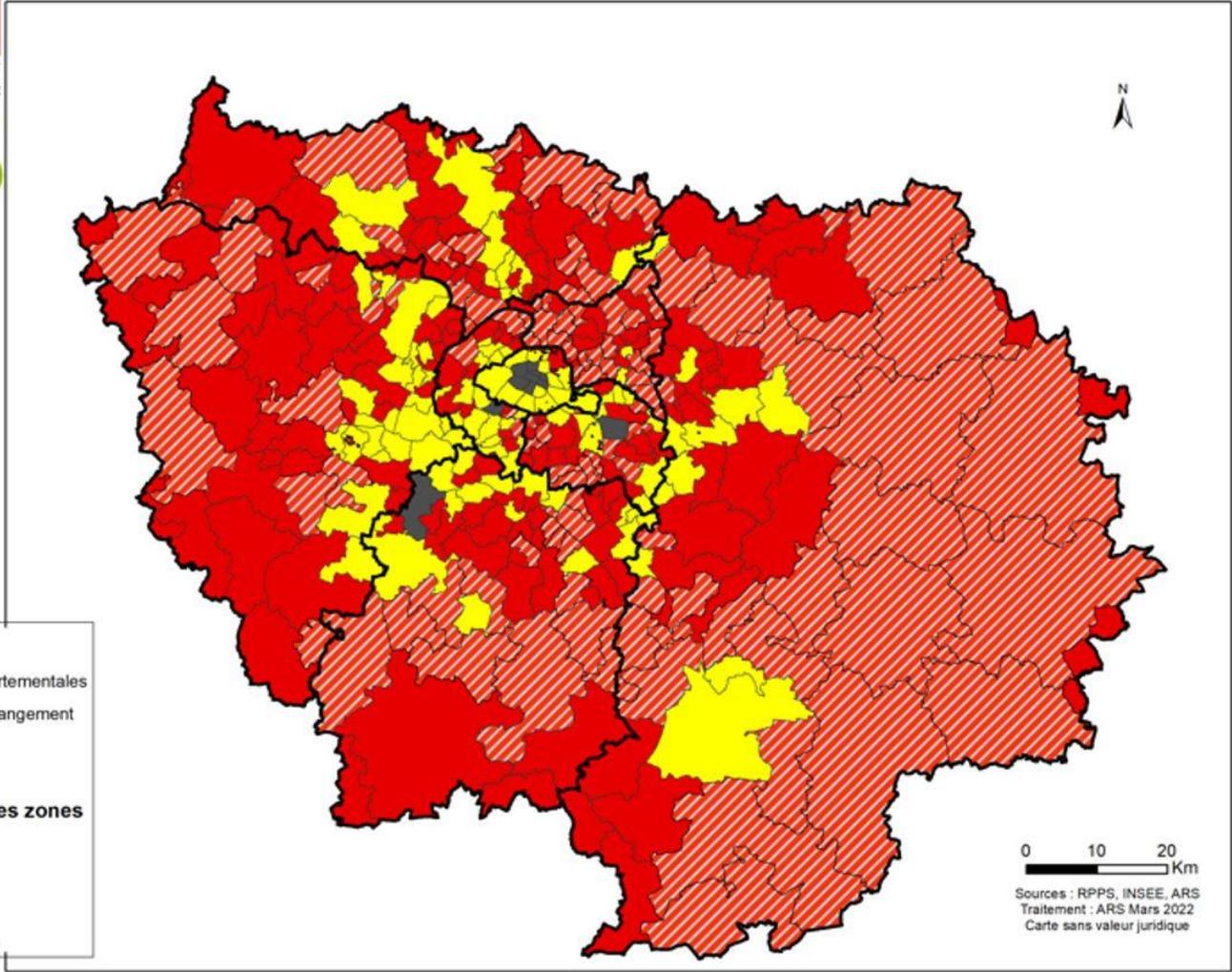
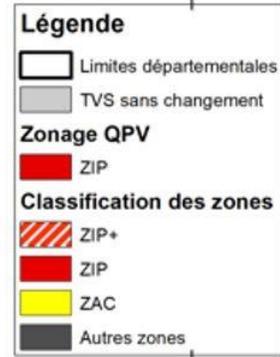
Les zones où bénéficier d'une aide financière

— Zonage de l'ARS Ile-de-France – mars 2022

Zones d'intervention prioritaires (ZIP) = **rouges**

Zones d'action complémentaire (ZAC) = **jaune**

Zones blanches = **gris**



07

Les outils
de l'URPS médecins

Le guide du contrat entre médecin libéral et établissement privé

— Recommandations et pièges à éviter



Double constat :

- Besoin de faire connaître aux médecins les aspects juridiques
 - Nécessité d'être plus que jamais vigilant sur les conditions d'exercice des médecins libéraux dans un contexte de mutualisation de la gestion des établissements de santé privés par quelques grands groupes financiers
- En partenariat avec l'Ordre des médecins

Consultable en ligne

Découvrir l'exercice libéral en Ile-de-France

— 2 jours en libéral

2 jours en libéral
Étudiants en médecine ?
Passez deux jours dans un cabinet libéral !

Spécialités Choisir Périodes Choisir
Filtrer
296 annonces

RADIOLOGIE ? gastro-entérologie ?
endocrinologie ? médecine générale ?
ORL ? généraliste ? NEUROLOGIE ?
Psychiatrie ? DERMATOLOGIE ? OPHTALMOLOGIE ?
Pédiatrie ? néphrologie ? Cardiologie ?
Infectiologie ? ONCOLOGIE ?
PNEUMOLOGIE ? gynécologie ?

Passez 1 à 2 jours dans le cabinet d'un médecin près de chez vous

- Découvrez : relation médecin/patient, pathologies, les modes d'exercice...
- Choix de la période
- Choix du médecin

Information et inscription

<https://www.urps-med-idf.org/deux-jours-en-liberal/>

Parrainage médecin libéral / Externe, interne, CCA

— Adopte un doc

Objectif :

- **Répondre** aux questions des étudiants, les **conseiller**, leur permettre de bénéficier de l'expérience d'un confrère hors cadre hospitalier, c'est-à-dire avec **neutralité**. Lancé en décembre 2022.
- **Plateforme** en ligne :
urps-med-idf.org/adopte-un-doc-parrainage-medecin-etudiant/
- **94 médecins volontaires**
- **Faire connaître la médecine libérale** aux futurs diplômés



Vous informer sur l'exercice libéral

Le site de l'URPS médecins Ile-de-France



The screenshot shows the website header with the URPS logo and navigation links: 'S'installer et exercer au quotidien', 'Nos services', 'Nos publications', and 'Qui sommes nous?'. The main heading is 'MON INSTALLATION'. Below it, a text block reads: 'Un projet d'installation en libéral en Ile-de-France ? L'URPS médecins est à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet'. A photograph of a smiling female doctor in a white coat is featured. Below the photo, there are two paragraphs of text: 'Vous avez un projet d'installation en libéral dans la région Ile-de-France, l'URPS médecins met toutes les ressources nécessaires à votre disposition. Découvrez notamment nos conseils, les étapes incontournables, et les aides financières mobilisables.' and 'Que vous souhaitiez simplement découvrir l'exercice en libéral, vous installer au sein d'un cabinet ou créer votre propre structure, l'URPS médecins vous propose un accompagnement individuel et personnalisé : la permanence d'aide à l'installation.'

Les 10 conseils pour réussir →

Certes il n'existe pas de règles absolues pour réussir son installation mais quelques conseils peuvent parfois être utiles.

Les 10 étapes administratives →

Les étapes administratives pour s'installer en libéral se sont beaucoup simplifiées ces dernières années, certains organismes centralisant les démarches.

Zones déficitaires (ARS 2022) et aides à l'installation et au maintien →

Des aides financières pour l'installation sont mobilisables sous certaines conditions.

Découvrir l'exercice libéral →

Externes ou internes en médecine, des outils sont disponibles pour découvrir les spécificités de ce mode d'exercice.

Les spécialités →

Un tour d'horizon de l'exercice libéral spécialité par spécialité.

Où s'installer en Ile-de-France ? →

Une cartographie de la démographie médicale en Ile-de-France.

Trouver votre remplacement ou une opportunité d'installation

— Le site de l'URPS médecins Ile-de-France

Une plateforme d'annonces

Joinville-le-Pont (94) Médecin
(Endocrinologie et métabolisme) ...

📄 Offre de collaboration, installation, cession

👤 Dr DUMUIS

📅 Publiée le 19/09/2023

📄 A 2 ans de la retraite, j'exerce dans un cabinet de 3 endocrino- diabétologues; ...

[VOIR L'ANNONCE](#)

Bruyères-sur-Oise (95) Médecin
(Endocrinologie et métabolisme) ...

📄 Offre de collaboration, installation, cession

👤 Dr BERNARD

📅 Publiée le 18/06/2023

📄 Bonjour, Vous êtes diabétologue/endocrinologue. Vous cherchez à

[VOIR L'ANNONCE](#)



Répondre à vos questions

— Les permanences d'aide à l'installation

- Vous rencontrez les **acteurs départementaux de votre installation** : CPAM, ARS, Ordre, URPS confrères installés...
- Vous bénéficiez de tous les conseils utiles :
 - Conseils professionnels,
 - Conseils administratifs,
 - Opportunités d'installation...
- ... et d'un **accompagnement sur mesure**

Mensuelles

Dans chaque département

MÉDECINS,

vous souhaitez exercer en libéral ?

LA PERMANENCE LOCALE
D'AIDE À L'INSTALLATION EN ÎLE-DE-FRANCE

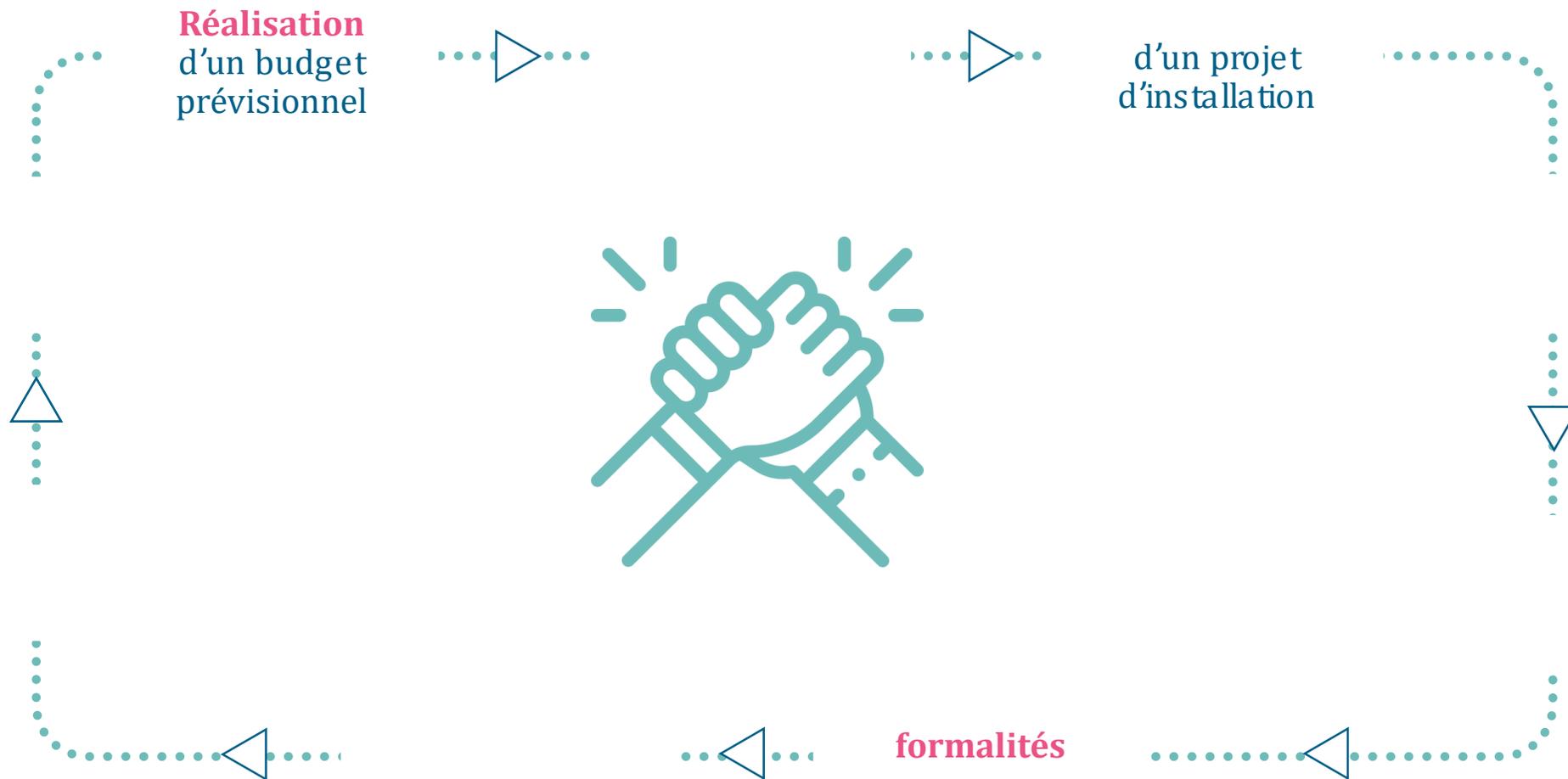
PRENEZ RENDEZ-VOUS,
nous vous aidons
à concrétiser votre projet !

Calendrier et inscription en ligne
www.urps-med-idf.org



Avec la participation des Conseils départementaux de l'Ordre des médecins

L'URPS vous accompagne dans votre projet professionnel



La Centrale de référencement pour les médecins libéraux d'Ile-de-France

Fonctionnement

Une centrale de référencement pour **soutenir les médecins libéraux dans leurs démarches d'achats** :

- consommables : dispositifs médicaux, fournitures de bureau...,
- investissements : défibrillateurs, échographes...,
- prestations de services : nettoyage des locaux, traitement des DASRI...

Pour qui ?

Un service accessible **par abonnement (90 € / an) à l'ensemble des médecins libéraux franciliens**, installés en cabinet et en cours d'installation.

Des médecins au cœur du fonctionnement

Des médecins libéraux sollicités sur les différentes thématiques abordées afin de veiller à sélectionner les meilleures offres, spécialité par spécialité.

Un espace d'échanges pour partager son avis sur les offres référencées et soumettre de nouveaux besoins.

Une indépendance vis-à-vis des fournisseurs

La seule préoccupation est d'apporter **un service aux médecins**, avec des offres référencées de qualité et des prix préférentiels.

NOUVEAU

**Faites des économies,
abonnez-vous à La Centrale**

Anaïs PIGNON

Responsable de la centrale de référencement
01 40 64 56 90

anaïs.pignon@urps-med-idf.org

urps-med-idf.org



**PLUS
D'INFORMATIONS
SUR LA CENTRALE**



Accompagnement à la gestion entrepreneuriale

NOUVEAU

Fonctionnement

Un accompagnement pendant les **12 premiers mois de votre installation** sur toutes les **questions juridiques et comptables professionnelles**

Pour qui ?

Les **médecins libéraux installés en Ile-de-France** peuvent bénéficier de ce service en amont de leur installation ou durant les mois qui suivent leur début d'exercice: période d'accompagnement 12 mois à la signature du contrat.

Quels types de questions?

Mise en place d'un suivi et conseil individualisé de premier niveau dans les domaines suivant :

- Domaine juridique (sous quel type de structure exercer, quel type de bail contractualiser, problématiques du droit du travail ...)
- Domaine règlementaire (Déclaration, autorisation, registre...)
- Domaine social (Embauche, contrat, paye, congés, rupture...)
- Domaine fiscal (Exonération, déclaration...)
- Domaine comptable (Conseil et mise en place...)

Service proposé gratuitement aux médecins, pris en charge dans le cadre du protocole ARS-URPS médecins.

Camille PICHON

Responsable accompagnement gestion entrepreneuriale
01 40 64 56 91

camille.pichon@urps-med-idf.org

urps-med-idf.org

Protocole ARS / URPS



Suivez-nous sur les réseaux sociaux



@urps_med_idf



@URPSmedecinsIDF



URPS médecins libéraux Ile-de-France



@urps_med_idf



URPS médecins libéraux Ile-de-France

URPS

MÉDECINS LIBÉRAUX

ILE-DE-FRANCE